



HAL
open science

Les origines de la devise anarchiste “ Ni Dieu ni maître ” : une généalogie discutable

Romain Broussais

► To cite this version:

Romain Broussais. Les origines de la devise anarchiste “ Ni Dieu ni maître ” : une généalogie discutable. *Histoire@Politique*: revue du Centre d’histoire de Sciences Po, 2022, 46, 10.4000/histoire-politique.2452 . hal-03613063

HAL Id: hal-03613063

<https://hal.science/hal-03613063>

Submitted on 18 Mar 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

Histoire Politique

Revue du Centre d'histoire de Sciences Po

46 | 2022

Les communistes et l'Europe : de l'eurocommunisme au rêve de Maison commune européenne

Varia

Les origines de la devise anarchiste « Ni Dieu ni maître » : une généalogie discutable

The Origins of the Anarchist Motto "No Gods, No Masters": A Questionable Genealogy

ROMAIN BROUSSAIS

Abstracts

Français English

Alors que certains auteurs affirment que la devise « Ni Dieu ni maître » est antérieure au journal éponyme d'Auguste Blanqui, il n'en est rien. L'origine médiévale de la devise est infondée et constitue un avatar du médiévalisme. L'origine moderne bien qu'elle paraisse séduisante n'a pas été prouvée non plus. Enfin, l'origine contemporaine de la devise qui proviendrait d'un disciple ne semble pas avoir de réalité. C'est donc à Blanqui seul que nous devons la devise « Ni Dieu ni maître ».

While some authors may claim that the motto "No Gods, No Masters" (in French, "ni Dieu ni maître") predated Auguste Blanqui's eponymous newspaper, this is a false claim. The medieval origin of the motto is unproven and is merely another example of medievalism. Although it is tempting, a modern origin has not been identified, either. Finally, the argument that the motto stems from the mouth of an anarchist disciple has no basis in reality. It is therefore to Blanqui alone that we owe the motto "No Gods, No Masters".

Index terms

Mots-clés : anarchie, médiévalisme, devise politique, Blanqui (Auguste), histoire des idées politiques

Keywords: anarchy, medievalism, political motto, Blanqui (Auguste), history of political ideas

Sections: Varia



Full text

- 1 *Ni Dieu ni maître* est le titre choisi par Auguste Blanqui (1805-1881) pour le journal qu'il fonda en 1880¹. Devenu devise, le titre devient rapidement populaire dans les milieux anarchistes. Dès 1885, un périodique bruxellois le reprend d'ailleurs à son compte².
- 2 Au XXe siècle, ce titre est repris par Daniel Guérin (1904-1988) pour son anthologie historique du mouvement anarchiste dont la première édition paraît en 1965³. En 1970, une nouvelle édition⁴ comporte un avant-propos – inchangé dans les éditions ultérieures – qui évoque la devise « Ni Dieu ni maître »⁵ :

« Dans son ouvrage paru en 1957, *Les Idées politiques et sociales* d'Auguste Blanqui, Maurice Dommanget, dont on sait l'infatigable érudition, affirme, d'après *l'Histoire mondiale de l'anarchisme* de Louis Louvet, que la formule serait l'adaptation d'un proverbe allemand du XVe siècle, repris à l'acte I, scène II d'une tragi-comédie de 1659 : *Le Festin de Pierre ou L'athée foudroyé*, de De Villiers, une sorte d'avant *Don Juan* de Molière. En 1870, au moment du plébiscite impérial, un des plus jeunes disciples d'Auguste Blanqui, le Dr Susini, avait fait paraître une brochure intitulée : *Plus de Dieu, plus de Maître*. Blanqui à son tour, au soir de sa vie (1805-1881), fonda, en novembre 1880, un journal auquel il donna pour titre : *Ni Dieu ni maître*. Après la mort du grand révolutionnaire, ajoute Dommanget, divers groupements et journaux s'emparèrent de la formule. Elle figura sur les murs de la Maison du Peuple, rue Ramey, à Paris. Elle devint alors la devise du mouvement anarchiste dont, pourtant, l'inspiration était si différente, sinon antinomique, de celle du blanquisme⁶. »

- 3 Dans cet avant-propos, Daniel Guérin souhaite inscrire la devise dans une tradition antérieure à l'émergence du mouvement anarchiste au XIXe siècle. Pour cela, il s'appuie sur un passage de l'ouvrage de Maurice Dommanget (1888-1976) : *Les idées politiques et sociales d'Auguste Blanqui* paru en 1957⁷ :

« Selon Gaston Da Costa, elle aurait été lancée par Blanqui "longtemps après l'amnistie de 1879". Cette affirmation est juste mais trop vague. On n'est sûrement pas loin de la vérité en disant que Blanqui a lancé sa formule quand il la choisit comme titre de son journal au mois de novembre 1880. Jusque-là, il ne semble pas que le "Vieux" ait énoncé expressément cette "belle devise qui est celle de l'avenir" aux yeux de J.-B. Clément. On ne la trouve pas sous la plume avant cette date et il est significatif que le célèbre manifeste blanquiste de la *Commune révolutionnaire* (juin 1874) ne la renferme point. Assurément, si Blanqui avait déjà mis en circulation sa célèbre formule à cette époque, ses plus chauds partisans réfugiés à Londres n'eussent pas manqué de synthétiser leurs vues en l'utilisant. Une chose qui mérite d'être mentionnée, c'est qu'en 1870, au moment du plébiscite, le docteur Susini fit paraître une brochure intitulée *Plus de Dieu, plus de Maître*. Cette brochure, écrite par un de ses jeunes disciples, ne resta pas, à coup sûr, inconnue de Blanqui et l'on peut penser que son titre déjà plein de sève et de vigueur a suggéré au "Vieux" l'idée d'une formule plus simple et partant plus saisissante. Il est d'ailleurs probable que Susini et Blanqui ignoraient les quartiers de noblesse de la formule, adaptation d'un proverbe allemand du XVe siècle et d'un passage d'une tragi-comédie de 1659, espèce d'avant *Don Juan* de Molière. Si l'on va au fond, l'aphorisme "Ni Dieu, ni Maître" n'est que l'expression brève et synthétique, frappée en médaille, des vues de Blanqui en philosophie sociale⁸. »

- 4 Tout l'intérêt du propos de Maurice Dommanget est d'offrir des pistes de réflexion afin de déterminer l'origine de la devise « Ni Dieu ni maître ». Pour cela, l'auteur, repris par Daniel Guérin, offre trois hypothèses : une allemande de la fin du Moyen Âge, une française moderne et enfin, une française contemporaine.

L'origine médiévale de la devise « Ni Dieu ni maître »



Le point de départ de l'origine médiévale de la devise est le propos de Daniel Guérin qui présente Louis Louvet comme la source de Maurice Dommanget⁹, ce qui est

effectivement le cas, puisque l'ouvrage est cité en note de celui sur *Les Idées politiques et sociales d'Auguste Blanqui* :

« L. Louvet : *Histoire mondiale de l'Anarchisme*, I. *Aux sources de l'anarchie*, p. 80¹⁰. »

- 6 Louis Louvet est donc la source bibliographique de l'origine médiévale de la devise. Cependant, ce dernier s'est lui-même inspiré de l'article d'un autre auteur français : Raoul Allier.

L'article de Louis Louvet

- 7 *L'Histoire mondiale de l'anarchie* de Louis Louvet (1899-1971) paraît en 1950 dans la revue *Contre-Courant* dont il est le créateur¹¹. En janvier 1951 paraît un numéro spécial : « Histoire mondiale de l'anarchisme, les origines de la pensée et de l'action libertaires : 1, "aux sources de l'anarchie" ». En mars 1951, le premier numéro de la deuxième série comporte un article de Louis Louvet lui-même intitulé « Les anarchistes du Moyen Âge¹² ». Dans cet article, l'auteur précise à propos des Frères et Sœurs du Libre Esprit que :

« La lutte qui va s'engager, et qui durera trois siècles, a provoqué une abondante littérature et donna même naissance au XV^e siècle, en Allemagne, à un proverbe qui eut cours par la suite et qui s'exprime ainsi : "Il n'y a ni Dieu au ciel, ni maître sur la terre." La formule adoptée par les anarchistes : *Ni Dieu ni maître*, paraît donc n'être qu'une transposition de ce proverbe vieux de cinq siècles et prouve suffisamment la filiation avec les Frères et Sœurs du Libre Esprit¹³. »

- 8 À l'appui de ses propos, Louis Louvet cite en note :

« Pasteur Jundt, *Histoire du Panthéisme au Moyen Âge*¹⁴. »

- 9 L'ouvrage d'Auguste Jundt (1848-1890), intitulé *Histoire du panthéisme populaire au Moyen Âge et au XVI^e siècle*¹⁵, est la version enrichie d'une thèse soutenue par l'auteur pour le grade de bachelier en théologie protestante à la Faculté libre de théologie protestante de Montpellier¹⁶. L'ouvrage édité, qui comporte en plus par rapport à la thèse un appendice incluant des annexes¹⁷, contient un chapitre consacré aux XIV^e et XV^e siècles qui évoque successivement « Les Béghards et les Béguines, les Frères et les Sœurs du libre esprit », « Maître Eckhart » et « Les Frères du libre esprit (fin) »¹⁸.

- 10 Pour autant, ces passages, pas plus que les suivants du chapitre ou le reste du livre, annexes comprises, ne font référence à un tel adage¹⁹. Cela ne doit pas surprendre car l'adage cité ne vient pas de cet ouvrage d'Auguste Jundt mais plutôt d'un article de Raoul Allier (1862-1939), « Les anarchistes au Moyen Âge », publié dans *La Revue de Paris*²⁰. En effet, au milieu d'un développement consacré aux Béghards et aux Frères du Libre Esprit, Raoul Allier s'interroge :

« Le mystique du Moyen Âge, élevé à l'ombre de l'Église, ne peut avoir le même langage que le compagnon anarchiste nourri hâtivement des bribes d'une science de second ordre. Est-on bien sûr, d'ailleurs, que l'homme du peuple d'alors comprenait parfaitement la métaphysique panthéiste du système et qu'il ne l'interprétait pas à travers le prisme de ses désirs ? Que lui importaient les arguments ontologiques par lesquels on l'invitait à ne plus croire ni à l'enfer ni au purgatoire ? Il trouvait plus intéressant de déduire sans retard les corollaires pratiques de ces négations²¹. »

- 11 À l'appui de ses propos, il précise en note :

« Un proverbe qui est courant, au XV^e siècle, parmi les paysans de l'Allemagne occidentale, rappelle une devise de nos révolutionnaires : Il n'y a ni Dieu au ciel ni maître sur la terre²². »



12 C'est par un jeu de reprise et de confusion de références que cette assertion est reprise dans l'article de Louis Louvet. En effet, dans l'article de Raoul Allier, la note qui accompagne le titre de son article précise :

« Sur les sectes dont nous allons nous occuper, voir l'excellent ouvrage de M. A. Jundt, *Histoire du Panthéisme populaire au Moyen Âge et au XVI^e siècle*, Paris, 1875²³... »

13 Raoul Allier a donc eu recours à l'ouvrage d'Auguste Jundt pour son article mais il est très probable que Louis Louvet se soit, quant à lui, appuyé uniquement sur l'article de Raoul Allier. Cette hypothèse est renforcée par la citation de l'article de Raoul Allier par Louis Louvet dans son propre article au début de son propos sur les Frères et Sœurs du Libre Esprit :

« Mais nous n'en avons point fini avec les hérésies chrétiennes, qui se prolongeront durant plusieurs siècles et prendront de plus en plus un aspect social. Sous le titre "Les Anarchistes au Moyen Âge", une étude très documentée parue dans la *Revue de Paris* du 15 août 1894. Elle était signée M. Raoul Allier et se référait à l'ouvrage d'un historien, fort éloigné des idées anarchistes, M. le pasteur A. Jundt. Cet auteur a étudié particulièrement cette hérésie qui pointe au début du XIII^e siècle : les Frères et Sœurs du Libre Esprit²⁴. »

14 Louis Louvet s'est donc contenté de reprendre la note de Raoul Allier, dans le corps de son propre article et d'y accoler une référence bibliographique utilisée par ce dernier. Si Louis Louvet avait utilisé l'ouvrage d'Auguste Jundt pour son article, il aurait pu y constater l'absence d'une telle devise – dans sa forme « adaptée » (« ni Dieu ni maître ») ou « originale » (« Il n'y a ni Dieu au ciel ni maître sur la terre »). De plus, quand bien même Louis Louvet aurait voulu ne pas faire état de l'article de Raoul Allier, à aucun moment ce dernier n'indique qu'il tire l'adage de l'ouvrage d'Auguste Jundt. En effet, les propos de Raoul Allier en note sur l'adage ne comportent aucune référence bibliographique.

15 Dès lors, ni l'article de Louis Louvet ni celui de Raoul Allier n'apportent la preuve de l'origine médiévale du proverbe « Il n'y a ni Dieu au ciel ni maître sur la terre ». Maurice Dommanget et Daniel Guérin se sont eux contentés de reprendre les propos de Louis Louvet. L'étude de l'article de Raoul Allier ouvre une nouvelle piste pour essayer de déterminer si l'un des ouvrages qu'il a utilisés est à l'origine de sa note sur ce proverbe allemand.

L'article de Raoul Allier

16 Raoul Allier précise à propos de la devise « Il n'y a ni Dieu au ciel ni maître sur la terre » qu'il s'agit d'« un proverbe qui est courant, au XV^e siècle, parmi les paysans de l'Allemagne occidentale ». Pour autant, malgré deux éléments nouveaux – le fait que le proverbe ait pour origine l'Allemagne occidentale et qu'il s'agisse d'un proverbe paysan –, l'auteur n'en dit pas plus sur ce point.

17 Il faut donc se pencher sur les ouvrages utilisés par Raoul Allier pour voir si certains font référence à un tel proverbe. L'ouvrage d'Auguste Jundt repris par Louis Louvet n'apporte aucune information sur ce point²⁵. Mais Raoul Allier indique que pour l'écriture de son article, il a également utilisé à titre principal deux autres ouvrages :

« Sur les sectes dont nous allons nous occuper voir [...] [l'ouvrage] de M. Preger, *Geschichter der deutschen Mystik im Mittelalter*, tome I, Leipzig 1875, et les trois premiers chapitres du livre si vivant de madame Mary Darmesteter, *The End of the Middle Ages*, Londres, 1889²⁶. »

18 Cependant, après examen, ni l'ouvrage de Johann Wilhelm Preger (1827-1896)²⁷ ni celui de Mary Darmesteter (1857-1944)²⁸ ne font allusion à la devise. Il faut alors se pencher sur les autres sources citées en note par Raoul Allier. Il mentionne ainsi, encore à propos des frères et sœurs du Libre Esprit :



« Jundt, Les amis de Dieu au XIV^e siècle, p. 86²⁹. »

- 19 Cet ouvrage est une thèse d'Auguste Jundt pour, cette fois, le doctorat de théologie protestante, soutenu en 1879 à la Faculté de théologie protestante de Paris³⁰. Elle fait l'objet d'une publication la même année, sans ajouts³¹. Mais là encore, la thèse de doctorat d'Auguste Jundt ne fait pas référence au proverbe, ni à la page indiquée, ni ailleurs. Raoul Allier utilise également une œuvre allemande :

« Doellinger, Beiträge zur Sektengeschichte des Mittelalters, München, 1890, p. 384³². »

- 20 Ignaz von Döllinger (1799-1890) ne fait, lui non plus, pas référence à un tel proverbe dans son œuvre³³. Une dernière référence ayant éventuellement pu évoquer ce proverbe est citée par l'auteur :

« Haupt, Beiträge zur Geschichte der Sekte vom freien Geiste und der Beghardeniums (Zitschrift für Kirchengeschit, 1884-1885, p. 544)³⁴. »

- 21 Mais là encore, Herman Haupt (1854-1935) est muet sur ce point³⁵. Dès lors, rien ne semble attesté qu'il existât un tel proverbe à l'époque médiévale. Il semble plutôt que l'origine médiévale d'une telle devise, avérée uniquement à l'époque contemporaine, des plumes successives de Raoul Allier, Louis Louvet, Maurice Dommanget et Daniel Guérin, ne soit que l'avatar du médiévalisme de l'époque³⁶.

- 22 L'hypothèse médiévale définitivement écartée sauf à apporter la preuve contraire, il faut s'interroger sur l'hypothèse de l'origine moderne de la devise « Ni Dieu ni maître ».

L'origine moderne

- 23 Daniel Guérin et Maurice Dommanget évoquent un même auteur français pour cette origine moderne, même si la piste étrangère se doit d'être étudiée en raison de l'origine non française du mythe de Don Juan.

La piste française

- 24 Cette piste est fournie par les propos de Daniel Guérin concernant le XVII^e siècle³⁷. Il reprend en cela les propos³⁸ et la note de Maurice Dommanget :

« n. 123 : *Le Festin de Pierre ou l'athée foudroyé* de De Villiers, act. I, scène 5³⁹. »

- 25 Il convient dans un premier temps de remarquer une petite transformation du propos de Maurice Dommanget par Daniel Guérin. Alors que Daniel Guérin laisse entendre qu'il existe une tradition de la devise : le propos moderne serait une reprise du propos médiéval, Maurice Dommanget, plus prudent, laisse entendre que la devise anarchiste possède une double origine médiévale et moderne sans s'avancer aucunement sur la relation entre les deux. Il est également intéressant de noter l'existence d'une coquille. Alors que Daniel Guérin évoque la scène II de l'acte I, Maurice Dommanget se réfère à la scène V du même acte. Enfin, les deux se trompent d'une année, puisque la pièce date de 1660⁴⁰.

- 26 Malgré cela, ils n'ont pas tort en affirmant que des propos de la pièce constituent une sorte de précédent de la devise. En effet, Claude Deschamps de Villiers (1600-1681), dramaturge français, publie en 1660 *Le Festin de Pierre ou le Fils criminel* dont l'acte I, scène V comporte ce passage :

« Je ne veux plus souffrir de père ni de maître,
Et si les dieux voulaient m'imposer une loi,
Je ne voudrais ni dieux, père, maître, ni roi [souligné par nous]⁴¹. »



27 Selon l'hypothèse de Daniel Guérin, il serait alors possible d'imaginer la tradition suivante : Il n'y a ni Dieu au ciel ni maître sur la terre → Ni dieux, père, maître, ni roi → Ni Dieu ni maître.

28 Cependant, rien ne permet d'affirmer que de Villiers se soit inspiré du proverbe allemand. En revanche, la similarité forte de son texte avec celui d'un autre dramaturge, Nicolas Drouin dit Dorimon (c. 1628-1673), laisse entendre que c'est vers ce dernier qu'il faut se tourner pour y chercher une éventuelle inspiration.

29 En effet, Dorimon publie l'année précédente, en 1659, une œuvre au titre identique, plagiée par de Villiers⁴² dont les propos de la scène V de l'acte I sont très proches :

« Que le destin se bande ou pour ou contre moi,
Père, princes ni dieux ne me feront la loi [souligné par nous]⁴³. »

30 Ainsi de Villiers ne s'est pas inspiré du proverbe allemand mais a simplement remanié le texte de Dorimon. Le premier élément de l'hypothèse de Daniel Guérin, celle d'une reprise, est donc invalide. De plus, l'origine putativement moderne de la devise doit être précisée en rendant à Dorimon la paternité première du propos, bien que le terme « maître » n'apparaisse pas encore.

31 Avant d'être adaptée par Molière, l'œuvre est reprise et modifiée par Claude de La Rose dit Rosimond (c. 1640-1686) qui lui donne un nouveau titre *Le nouveau festin de Pierre ou l'athée foudroyé*⁴⁴, mais celle-ci ne reprend pas le passage escompté. Les deux scènes supplémentaires n'évoquent pas non plus une telle devise de près ou de loin. Molière reprend ce dernier titre, *Le Festin de Pierre ou l'athée foudroyé*, avant de l'adapter pour *Don Juan*. Un premier texte de l'œuvre, encore en vers, est publié en 1679⁴⁵. Si Molière s'inspire avec certitude de Dorimon, cela est moins sûr pour de Villiers⁴⁶. En lieu et place du propos de Dorimon, voici ce que proclame le Don Juan de Molière toujours dans l'acte I, scène V :

« Je suis dans un état d'être tout seul mon Maître, [souligné par nous]
Le Ciel jusqu'à l'enfance a fait que les humains
Auroient besoin d'un Père, et seroient en ses mains,
Mais depuis qu'un rayon de grâce suprême,
Nous donne la raison, il nous tend à nous même,
Et c'est injustement qu'un Père veut régner
Quand l'enfant par raison ne peut tout enseigner⁴⁷. »

32 Ici, l'évocation de Dieu disparaît bien que le terme de maître soit présent, laissant à penser que Molière aurait pu, au moins pour ce passage, s'inspirer ou se souvenir du texte de De Villiers. En revanche, la construction du propos en « Ni, ni » disparaît. Dans une seconde version, en prose cette fois, *Le Festin de Pierre* a pour co-titre *Don Juan* et toute référence, à Dieu ou à un maître disparaît⁴⁸. Molière a donc fait disparaître ce qui constitue une des origines putatives de la devise anarchiste.

33 En raison de cette disparition et en l'absence d'éléments supplémentaires, rien ne permet d'attester l'existence d'une tradition même par adaptation du propos moderne vers le texte définitif de la devise anarchiste. Le second élément de l'hypothèse de Daniel Guérin est donc invalidé également.

34 Maurice Dommanget ne s'y trompait pas car il précisait bien dans son propos que Blanqui ignorait probablement cette origine moderne de la devise⁴⁹.

35 Mais le mythe de Don Juan est antérieur aux œuvres de Dorimon et de de Villiers et il peut être intéressant de se demander si les expressions qui évoquent la non-soumission à Dieu ou à un maître sont des propos originaux ou s'ils ont été traduits d'œuvres antérieures.

La piste étrangère



La première adaptation du mythe de Don Juan est une pièce de théâtre espagnole. *El Burlador de Sevilla y convidado de piedra* de Tirso de Molina (1579-1648)⁵⁰ est publiée

en 1630 mais ne comporte rien qui s'approche de près ou de loin de la devise.

37 En revanche, une autre piste est à évoquer, la piste italienne. En effet, cette pièce espagnole et le mythe en général ont été repris par des auteurs italiens, ce qu'indique par exemple le titre complet de l'œuvre de de Villiers : *Le Festin de Pierre ou le Fils criminel, tragi-comédie, traduite de l'italien en français, par le sieur de Villiers*⁵¹. Selon Gendarme de Bévotte, les deux œuvres ont pour origine un auteur italien Onofrio Giliberto di Solofra (1606-1665), auteur d'une œuvre en prose de 1652 mais aucun exemplaire n'ayant été retrouvé, cette piste est invérifiable⁵². Une autre piste italienne aurait pu être l'œuvre de Giacinto Andrea Cicognini (1606-1651) dont la pièce *Il convitato di pietra* a inspiré la future œuvre de Molière de manière avérée⁵³. Mais cette pièce ne fait pas référence à la devise⁵⁴.

38 Il semble donc que le texte qui se rapproche le plus de la future devise soit d'origine française et qu'on puisse en attribuer la paternité à Dorimon et de Villiers. De plus, ces deux auteurs se sont inspirés directement ou indirectement d'œuvres italiennes qu'ils ont traduites et transformées. L'origine étrangère, allemande ou italienne, paraît être une fausse piste.

39 Tous restent en revanche unanimes sur l'origine contemporaine de la devise. Il est donc nécessaire de se pencher sur l'hypothèse plus sérieusement défendue par Maurice Dommanget.

L'origine contemporaine

40 C'est encore en s'appuyant sur l'avant-propos de Daniel Guérin que l'on peut suivre la tradition de la devise⁵⁵. Là encore, il s'est fondé sur les propos de Maurice Dommanget⁵⁶. Cependant, cette hypothèse soulève plusieurs difficultés. Tout d'abord l'existence de cette brochure n'est pas certaine. En effet, celle-ci n'a pas été conservée jusqu'à nous et les indices de son existence sont maigres. Maurice Dommanget lui-même précise en note à propos de cette brochure :

« n. 123 : *Le Cri du Peuple*, 3 oct. 1885 [Notice sur Susini] – La brochure n'est pas à la Bibliothèque Nationale⁵⁷. »

41 Outre son absence dans les bibliothèques et les archives françaises, le numéro du *Cri du Peuple*, postérieur au premier numéro du journal *Ni Dieu ni Maître* (1880)⁵⁸, évoque seulement l'existence de la brochure et non son contenu. L'existence de cette brochure n'est d'ailleurs pas évoquée par *Le Maitron* dans sa notice sur Susini⁵⁹. En supposant même que cette brochure ait existé, rien ne permet d'affirmer qu'Auguste Blanqui s'en soit inspiré. Durant la période entre sa parution, en 1870, et celle du premier numéro du journal, en 1880, la formule, sous la forme « Plus de Dieu, plus de maître » ou « Ni Dieu ni maître », n'a jamais été utilisée par Blanqui, comme le précise Maurice Dommanget en s'appuyant notamment sur les travaux de Gaston Da Costa⁶⁰. De plus, le premier numéro du journal *Ni Dieu ni Maître* n'évoque pas la brochure de Susini comme étant à l'origine de son titre⁶¹. La seule certitude est que le titre du journal n'a pour origine que Blanqui lui-même.

42 En revanche, il est possible d'affirmer *a minima* que l'utilisation de la formule comme devise est antérieure à la parution du journal éponyme paru le 20 novembre. En effet, alors que Daniel Guérin date la première utilisation de la formule « Ni Dieu ni maître » comme devise anarchiste au 1^{er} janvier 1881⁶², en s'appuyant sur les propos de Maurice Dommanget qui ne remontent jamais avant la mort d'Auguste Blanqui⁶³, le premier numéro de *Ni Dieu ni Maître* raconte une autre histoire. La rédaction et l'administration du journal sont situées au 18, passage de l'Opéra, galerie de l'Horloge – aujourd'hui détruite – à Paris⁶⁴. Alors même que le journal est en phase d'impression au 19 du même passage, l'imprimeur, Richard Berthier décide de procéder à un affichage public sous forme d'enseigne du titre du futur journal. Une action qui n'est pas du goût de ses voisins, comme le rapporte le journal :



« L'an mil huit cent quatre-vingt, le 13 novembre, à la requête de M. le comte de Rohan-Chabot [...] J'ai, Rémy-Édouard Richard, huissier [...], soussigné et déclaré au sieur Richard Berthier, imprimeur, demeurant à Paris, galerie de l'Horloge, 19 [...]. Que le sieur Richard Berthier a fait imprimer comme enseigne sur un bandeau, au-dessus de sa boutique et sur des vitres, des inscriptions portant : *Ni Dieu, ni Maître*, sans aucune autorisation de droit [...]. Et je lui ai laissé cette copie⁶⁵... »

43 Or, c'est bien le titre du journal qui a inspiré Richard Berthier et non l'inverse. En effet, c'est sans doute lui qui a confié à Blanqui la copie que l'huissier lui a remis et c'est probablement à partir de cette copie que le constat a été recopié dans le journal. De plus, Blanqui ne laisse pas planer le doute quant à l'inspiration du titre par l'enseigne puisqu'il précise immédiatement à la suite du constat :

« Le titre de notre journal vient d'allumer les fureurs catholiques de M. le comte de Rohan-Chabot⁶⁶. »

44 La requête du comte étant datée du 13 novembre, l'affichage de l'enseigne est donc datée au plus tard du 13 novembre, ce qui conduit naturellement à penser que Blanqui avait trouvé le titre du journal avant cette date. Pour autant, le 13 novembre reste une date importante puisqu'elle est celle de la première source, le constat d'huissier, qui fait état de la mention de la devise et cela avant même le premier numéro du journal daté du 20 novembre.

45 Cette enquête permet de retracer l'histoire de la naissance de la devise anarchiste et peut-être de revenir sur certains éléments trop facilement admis.

46 Premièrement, la devise « Ni Dieu ni maître » n'a pas, sauf à amener un jour la preuve du contraire, d'origine médiévale ou moderne. Le proverbe allemand ne semble pas avoir d'existence avérée et si *Le Festin de Pierre ou le Fils criminel* de de Villiers semble évoquer la devise, il n'existe aucune tradition de ce texte jusqu'aux écrits anarchistes. Il faudrait, de surcroît, si l'on souhaite évoquer la similarité formelle de l'extrait de la pièce et de la devise, rappeler l'antériorité du *Festin de Pierre ou le Fils criminel* de Dorimon. Cet auteur ne doit pas être oublié alors même que, sans lui, la pièce de de Villiers n'existerait pas.

47 Deuxièmement, l'histoire de l'origine contemporaine de la devise doit être sérieusement questionnée. La brochure d'Étienne Susini, sauf à amener là aussi la preuve du contraire, ne semble pas avoir existé. En revanche, le fait que son auteur ait connu Blanqui ne peut empêcher d'imaginer l'hypothèse d'une inspiration de l'un par l'autre. Mais rien ne permet de démontrer la réalité de cette hypothèse et il est fort probable que Blanqui ait trouvé seul cette devise.

48 L'action de Richard Berthier permet seulement de faire reculer la date de l'origine de la devise au 13 novembre ou quelques jours avant, faisant ainsi démarrer la tradition de l'utilisation de la devise avant le journal qui la rendra célèbre.

49 La devise anarchiste trouve donc son origine pleinement et uniquement dans son siècle et dans une pensée politique du XIX^e siècle, le socialisme autoritaire, qui n'a, elle, rien d'anarchiste.

Notes

1 *Ni Dieu, ni maître*, Paris, s. n., 1880-1885 et 1899-post. 1906.

2 *Ni Dieu, ni maître*, Bruxelles, Organe communiste anarchiste, 1885-1886.

3 Daniel Guérin, *Ni Dieu ni maître : anthologie historique du mouvement anarchiste*, Paris, Éditions de Delphes, 1965, 673 p. L'ouvrage est réédité l'année suivante, cf. Daniel Guérin, *Ni Dieu, ni maître : anthologie historique du mouvement anarchiste*, Lausanne, La cité éditeur, 1966, 671 p.

4 Plus massif, l'ouvrage est scindé en quatre volumes, cf. Daniel Guérin, *Ni Dieu ni maître : anthologie de l'anarchisme*, Paris, Maspéro, coll. « Petite collection Maspéro », t. 66-69, 1970], 4 vol. : *Les pionniers : Sitroner, Proudhon, Bakounine* (t. 1), *Bakounine (suite)*, *Controverse de Paepe et Schwitzguédél, James Guillaume, Kropotkine* (t. 2), *Malatesta, Émile Henry, Les*



anarchistes français dans les syndicats, Les collectivités espagnoles, Voline (t. 3), Makhno, Constadt, Les anarchistes russes en prison, L'anarchisme dans la guerre d'Espagne (t. 4).

5 Daniel Guérin, *Ni Dieu ni maître : anthologie de l'anarchisme*, nouv. éd., Paris, La Découverte, coll. « La Découverte-poche. Essais », 2012, 768 p.

6 Daniel Guérin, « Avant-propos de l'édition de 1970 », *Ni Dieu ni maître...*, *op. cit.*, 2012, p. 7.

7 Maurice Dommanget, *Les idées politiques et sociales d'Auguste Blanqui*, Paris, Librairie Marcel Rivière et Cie, coll. « Bibliothèque des sciences politiques et sociales », 1957, 429 p.

8 Maurice Dommanget, *Les idées politiques et sociales...*, *op. cit.*, p. 295.

9 Daniel Guérin, « Avant-propos... », *op. cit.*, p. 7 et *cf. supra*.

10 Maurice Dommanget, *Les idées politiques et sociales...*, *op. cit.*, p. 295, n° 123 bis.

11 *Contre-courant Cahiers mensuels d'études sociales, pacifistes et libertaires*, Paris, s. n., 1950-1968. Le premier numéro du mensuel paraît en 1950 et compte 155 numéros.

12 Louis Louvet, « Les anarchistes au Moyen Âge (extrait d'Aux sources de l'anarchie) », *Contre-courant...*, mars 1951, p. 17-29.

13 *Ibid.*, p. 24.

14 *Ibid.*, p. 24, n. 1.

15 Auguste Jundt, *Histoire du panthéisme populaire au Moyen Âge et au XVI^e siècle*, Strasbourg, typographie de G. Fischbach, 1875, iv-310 p.

16 Auguste Jundt, *Histoire du panthéisme populaire au Moyen Âge et au XVI^e siècle*, th. bacc. théologie protestante, Montauban, 1875, éd. Strasbourg, G. Fischbach, 1875, 208 p.

17 *Ibid.*, p. 209-308.

18 *Ibid.*, p. 42-109.

19 *Ibid.*, p. 109-119 : eux sont consacrés successivement à « Marguerite Porrette, Jeanne Dabenton et les Turlupins », « Les Hommes de l'intelligence, de Bruxelles », « Les Adamistes ou Picards de Bohème ».

20 Raoul Allier, « Les anarchistes au Moyen Âge », *La Revue de Paris*, 1^{ère} an., t. 4, juillet-août 1894, p. 807-838.

21 *Ibid.*, p. 823.

22 *Ibid.*, p. 823 dont n.°1.

23 *Ibid.*, p. 807, n. 1.

24 Louis Louvet, « Les anarchistes au Moyen Âge... », *art. cit.*, p. 23.

25 Auguste Jundt, *Histoire du panthéisme populaire...*, *op. cit.*, *passim*.

26 Raoul Allier, « Les anarchistes... », *art. cit.*, p. 807, n. 1.

27 Johann Wilhelm Preger, *Geschichter der deutschen Mystik im Mittelalter, I : Theil, Geschichte der deutschen Mystik bis zum Tode Meister Eckhart's nach den Quellen untersucht und dargestellt*, Leipzig, Dörffling und Franke, 1874, vii-488 p.

28 Mary F. Robinson (madame James Darmesteter), *The End of the Middle Ages. Essays and questions in history*, London, T. F. Unwin, 1889, 164 p.

29 Raoul Allier, « Les anarchistes... », *art. cit.*, p. 814, n. 2.

30 Auguste Jundt, *Les amis de Dieu au quatorzième siècle*, th. doc., théologie protestante, Paris, 1879, éd. Strasbourg, typographie de G. Fischbach, 1879, 445 p.

31 Auguste Jundt, *Les amis de Dieu au quatorzième siècle*, Paris, Librairie Sandoz et Fischbacher, 1879, 445 p.

32 Raoul Allier, « Les anarchistes... », *art. cit.*, p. 815, n. 1.

33 Ignaz von Döllinger, *Beiträge zur Sektengeschichte des Mittelalters, I : Geschichte der gnostisch-manichäischen Sekten im früheren Mittelalter, II : Dokumente vornehmlich zur Geschichte der Valdesier und Katharer*, München, O. Beck, 1890, 2 vol.

34 Raoul Allier, « Les anarchistes... », *art. cit.*, p. 820, n. 1.

35 Herman Haupt, « Beiträge zur Geschichte der Sekte vom freien Geiste und der Beghardentums », *Zitschrift für Kirchengeschit*, 1884-1885, p. 503-576.

36 Sur ce concept et en particulier sur la résurgence du Moyen Âge allemand au XIX^e siècle, voir Florent Gabaude, Aline Le Berre, Andrea Schindler (dir.), *Actualité du médiévalisme : la réception du Moyen Âge germanique dans la France contemporaine*, Limoges, PULIM, coll. « Espaces humains », t. 30, 2020, 270 p. La partie II traite spécifiquement du médiévalisme et de l'historiographie au XIX^e siècle. Sur ce concept, voir aussi Vincent Ferré (dir.), *Médiévalisme : modernité du Moyen Âge*, Paris, L'Harmattan, 2010, 196 p. (n° 3 de la revue *Itinéraires. Littératures, textes, cultures* de 2010).



- 37 Daniel Guérin, « Avant-propos... », *op. cit.*, p. 7 et *cf. supra*.
- 38 Maurice Dommanget, *Les idées politiques et sociales...*, *op. cit.*, p. 295 et *cf. supra*.
- 39 *Ibid.*, n 123 bis.
- 40 Claude Bourqui, *Les sources de Molière. Répertoire critique des sources littéraires et dramatiques*, Paris, SEDES, 1999, p. 375.
- 41 Claude Deschamps de Villiers, *Le Festin de pierre ou le Fils criminel*, Paris, Sercy, 1660, voir aussi : http://moliere.huma-num.fr/base.php?Le_Festin_de_pierre_de_Villiers [consulté le 11/10/2021].
- 42 Claude Bourqui, *Les sources de Molière...*, *op. cit.*, p. 375.
- 43 Nicolas Dorimon, *Le Festin de Pierre ou le Fils criminel*, Lyon, Antoine Offray, 1659, voir aussi : http://moliere.huma-num.fr/base.php?Le_Festin_de_pierre_de_Dorimon [consulté le 11/10/2021].
- 44 Claude de la Rose dit Rosimond, *Le nouveau festin de Pierre ou L'athée foudroyé*, Paris, Chez Pierre Bienfait, 1670.
- 45 J. B. P. de Molière, *Le Festin de Pierre ou l'athée foudroyé*, Paris, Sur l'Imprimé à Paris, 1679.
- 46 Claude Bourqui, *Les sources de Molière...*, *op. cit.*, p. 374 et p. 382.
- 47 J. B. P. de Molière, *Le Festin de Pierre...*, *op. cit.*
- 48 J. B. P. de Molière, *Don Juan ou Le Festin de Pierre*, Paris, Denis Thierry, Claude Barbin et Pierre Trabouillet, 1682.
- 49 Maurice Dommanget, *Les idées politiques et sociales...*, *op. cit.*, p. 295. Devant le caractère fortement spéculatif de cette tradition médiévale et moderne, certains éditeurs contemporains n'ont d'ailleurs pas repris ces propos de Maurice Dommanget sur l'origine de la devise, *cf.* M. Dommanget, « La formule "Ni Dieu ni Maître". Son origine, sa signification », dans Auguste Blanqui, *Ni Dieu ni maître*, Bruxelles, Éd. Aden, coll. « Opium du peuple », 2009, p. 6 où le passage suivant des *Idées politiques et sociales d'Auguste Blanqui* est absent : « Il est d'ailleurs probable que Susini et Blanqui ignoraient les quartiers de noblesse de la formule, adaptation d'un proverbe allemand du XV^e siècle et d'un passage d'une tragi-comédie de 1659, espèce d'avant don Juan de Molière. », *cf. op. cit.*, p. 295.
- 50 Tirso de Molina, *El Burlador de Sevilla y convidado de piedra, comedia famosa del maestro Tirso de Molina*, s. l., s. n., 1630.
- 51 http://moliere.huma-num.fr/base.php?Le_Festin_de_pierre_de_Villiers, *op. cit.*, [consulté le 11/10/2021].
- 52 Gendarme de Bévoite, *La Légende de Don Juan, son évolution dans la littérature, des origines au romantisme*, t. 1, Paris, Hachette, 1911, p. 97-112.
- 53 Claude Bourqui, *Les sources de Molière...*, *op. cit.*, p. 374 et 388-389.
- 54 G. A. Cicognini, *Il convitato di pietra*, Venetia, s. d., voir aussi : http://moliere.huma-num.fr/base.php?Il_convitato_di_pietra [consulté le 11/10/2021].
- 55 Daniel Guérin, « Avant-propos... », *op. cit.*, p. 7 et *cf. supra*.
- 56 Maurice Dommanget, *Les idées politiques et sociales...*, *op. cit.*, p. 295 et *cf. supra*.
- 57 *Idem*, p. 295, n. 123.
- 58 *Ni Dieu ni maître*, n° 1, Paris, s. n., 1880.
- 59 Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier et du mouvement social comportant notamment une section consacrée aux anarchistes, *cf.* <https://maitron.fr/spip.php?article71375>, notice Susini Étienne, mise en ligne le 26 juillet 2009, dernière modification le 22 juin 2018 [consulté le 22 octobre 2021].
- 60 Maurice Dommanget, *Les idées politiques et sociales...*, *op. cit.*, p. 295 et *cf. supra*.
- 61 *Ni Dieu ni maître*, n° 1, Paris, s. n., 1880, p. 1. Les numéros suivants sont aussi muets sur ce point.
- 62 Daniel Guérin, « Avant-propos... », *op. cit.*, p. 7 et *cf. supra*.
- 63 Maurice Dommanget, *Les idées politiques et sociales...*, *op. cit.*, p. 298-303.
- 64 *Ni Dieu ni maître*, n° 1, Paris, s. n., 1880, p. 1.
- 65 *Ibid.*
- 66 *Ibid.*



References

Electronic reference

About the author

Romain Broussais

Romain Broussais a soutenu en 2021 sa thèse de doctorat en histoire du droit à l'université Paris II Panthéon-Assas et travaille actuellement comme enseignant-chercheur contractuel à l'université de Rouen. Ses recherches portent sur l'histoire du droit et des institutions urbaines médiévales, l'histoire des idées politiques et la méthodologie juridique. Outre sa thèse portant sur *Le scripteur urbain : notaires et clercs au service de la ville médiévale (XI^e-XIV^e siècle)*, ses principales publications sont : « Autonomie juridique et autonomie scripturale des villes médiévales : la lente résorption d'une dissonance institutionnelle » (*Lenteur et droit*, Mare & Martin, février 2022) ; « La désignation des dirigeants urbains médiévaux : idéal démocratique ou illusion participative ? » (*La participation à la chose publique de l'Antiquité à la fin de la III^e République*, 2022) ; « Les exemptions d'impôts des officiers locaux au Moyen Âge (XIII^e-XV^e siècle) : iniquité fiscale ou justice financière ? » (*Justice fiscale (X^e-XXI^e siècle)*, Larcier, 2020) ; « Comparer les statuts urbains médiévaux » (*Historia & Ius*, t. 13, fasc. 17, 2018).

Copyright

Histoire Politique

